

Paris, le 26 janvier 2023

Réf. 2023-01-26 PA AAT/ABD/35  
Objet Ouverture d'un dossier disciplinaire

**A l'attention du Président de la Commission  
Régionale de Discipline  
Monsieur Yannick SAR**

Monsieur le Président de la Commission Régionale de Discipline,

J'ai eu connaissance de faits qui, s'ils étaient avérés, seraient susceptibles de faire l'objet de sanctions disciplinaires.

En effet, il apparait qu'il y aurait eu des incidents sur la rencontre CD 77 PRM n°71 opposant VAUX LE PENIL BASKET à BUSSY BASKET CLUB.

Vous trouverez annexé au présent courrier, les divers éléments en notre possession.

Je vous demande, en application de l'article 10.1.4 du Règlement Disciplinaire Général, de procéder à l'ouverture d'un dossier disciplinaire pour incidents sur rencontre.

Vous remerciant par avance de votre diligence dans le traitement de ce dossier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs

**La Secrétaire Générale  
Astrid ASSET**



PJ FM de la rencontre  
Courrier de Mr Kévin BOSI – Président du CD77  
+ 2 PJ

Copie CD 77 – Mr Kévin BOSI



117 rue du Château des Rentiers  
BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13  
01 53 94 27 70  
Courriel : [ligue19@basketidf.com](mailto:ligue19@basketidf.com)  
Siret n°784 354 185 00026  
Code NAF : 9319Z

[www.basketidf.com](http://www.basketidf.com)



PRÉ RÉGIONALE MASCULINE PRM	Rencontre N° 71	Date 21/01/23	Heure 20:30	Lieu VAUX-LE-PENIL
	Poule A	1 <sup>er</sup> arbitre SCIARANI C.	2 <sup>e</sup> arbitre NIVEAU V.	3 <sup>e</sup> arbitre

Équipe A VAUX-LE-PENIL BASKET  
N° informatique **I D F 0 0 7 7 0 4 9** Couleur : NOIR  
Temps morts MT1 **5** MT2 **4** Fautes d'équipes QT1 **XXXX** QT2 **XXXX** QT3 **XXXX** QT4 **XXXX**

type	LICENCES surclassements numéro	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N° en jeu	Fautes					
				1	2	3	4	5	
	VT937261	GUERARD V.	5	X	P <sub>2</sub>	P <sub>1</sub>	T <sub>1</sub>	P	P
	VT954354	PETRUS J.	6	X	P <sub>3</sub>				
	JH011052	BAILLY B.	7	X					
	VT940304	HAREL A.	8	X	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>			
	VT010071	RIBEIRO N.	9	X	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>			
	VT974596	BENKHEDDA R.	10	X	P <sub>2</sub>				
	VT932727	PLOQUIN C. (CAP)	11						
2C	VT880674	GAIDIER B.	13	X	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>	T <sub>1</sub>		
2C	VT920071	LOURY A.	14	X	P <sub>2</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>	
	VT010797	KALTENIS K.	19	X	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>
	VT932727	Entraîneur Principal: PLOQUIN C.							
		1 <sup>er</sup> Entraîneur adjoint:							

Équipe B BUSSY BASKET CLUB - 1  
N° informatique **I D F 0 0 7 7 0 0 7** Couleur : BLANC  
Temps morts MT1 **4** MT2 **4** Fautes d'équipes QT1 **XXXX** QT2 **XXXX** QT3 **XXXX** QT4 **XXXX**

type	LICENCES surclassements numéro	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N° en jeu	Fautes					
				1	2	3	4	5	
	VT954229	SU PENG C.	4	X	P <sub>2</sub>	P	P		
	VT029622	FASSIH N.	6	X	P <sub>2</sub>	P			
	JH772364	GABIRAULT S. (CAP)	7	X					
	VT020342	LEMAIRE D.	8	X	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>		
	VT001126	SACKO H.	9	X	P <sub>2</sub>	P			
	VT852367	EKLOU E.	10	X	P <sub>2</sub>	P	P		
	VT010007	VOEGELING T.	12	X	U <sub>2</sub>				
	VT929169	NJITAT NANKAM L.	14	X	P <sub>2</sub>				
	VT721278	Entraîneur Principal: VOEGELING L.							
		1 <sup>er</sup> Entraîneur adjoint:							

MARQUE COURANTE

A		B		A		B		A		B	
10	●	1		19	41	41			81	81	
	2	2	6		42	42	6		82	82	
14	3	3		14	43	●	6		83	83	
	4	4	12		44	●	10		84	84	
13	5	5		10	45	45			85	85	
10	●	6	6		46	46	4		86	86	
10	●	●	12		47	●	4		87	87	
	8	●	12	10	48	48			88	88	
14	9	●	6	5	49	4			89	89	
	10	10		5	●	●	6		90	90	
6	11	11	4	5	●	●	6		91	91	
6	●	●	10	5	●	52			92	92	
6	●	13			53	53	4		93	93	
	14	14	10	13	54	54			94	94	
13	15	15		6	55	14			95	95	
	16	16	8		56	56			96	96	
14	17	17			57	57			97	97	
	18	18	4	13	58	58	4		98	98	
13	19	19			59	●	14		99	99	
	20	20		8	60	●	14		100	100	
8	21	21	4		61	●	8		101	101	
	22	●	7	9	62	●	8		102	102	
5	23	●	7		63	●	6		103	103	
	24	24			64	64			104	104	
5	25	25	7		65	65			105	105	
	26	26			66	66	12		106	106	
8	27	27			67	67			107	107	
	28	28	4		68	68	6		108	108	
	29	29			69	69			109	109	
9	30	30	12		70	70	12		110	110	
	31	31			71	71			111	111	
5	32	32	6		72	72	6		112	112	
	33	33			73	73			113	113	
	34	34	6		74	74			114	114	
10	35	●	8		75	75	4		115	115	
5	●	●	8		76	76			116	116	
5	●	●	6		77	77	4		117	117	
	38	●	6		78	78			118	118	
6	39	39			79	79			119	119	
	40	40	6		80	80	8		120	120	

RÉSULTATS : QT1 A <b>15</b> B <b>21</b> QT2 A <b>15</b> B <b>17</b> QT3 A <b>15</b> B <b>24</b> QT4 A <b>17</b> B <b>18</b> Prolongations A _____ B _____				RÉSULTAT FINAL : Équipe A <b>62</b> Équipe B <b>80</b> Équipe gagnante <b>BUSSY BASKET CLUB - 1</b> Fin de rencontre: <b>22:04</b>			
--	--	--	--	---	--	--	--

Signature du marqueur	Signature de l'aide marqueur	Signature du chronométrateur	Signature du chronométrateur des tirs	Signature du 3 <sup>e</sup> arbitre	Signature du 2 <sup>e</sup> arbitre	Signature du 1 <sup>er</sup> arbitre	Signature du capitaine ou de l'entraîneur (en cas de réclamation)
					CLÉ OK	CLÉ OK	

RÉSERVES/OBSERVATIONS :	SIGNATURES	
	1 <sup>er</sup> Arb.	
	2 <sup>e</sup> Arb.	
	3 <sup>e</sup> Arb.	
	* Cap. A ou entraîneur * Cap. B ou entraîneur	

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES						Signature des Cap. uniquement en cas de FD avec rapport.
NOM	N° Licence	Équipe	Nature *			SIGNATURES
GAIDIER B.	VT880674	A - <del>B</del>	FT	<del>FD sans rapport</del>	<del>FD avec rapport</del>	1 <sup>er</sup> Arb.
Motif APRES DEUX PROVOCATIONS, LE JOUEUR EST VENU COLLE L'ARBITRE.						2 <sup>e</sup> Arb.
GUERARD V.	VT937261	A - <del>B</del>	FT	<del>FD sans rapport</del>	<del>FD avec rapport</del>	3 <sup>e</sup> Arb.
Motif IL A POUSSÉ LE JOUEUR APRÈS UNE FAUTE SIFFLÉE						* Cap. A ou entraîneur
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	* Cap. B ou entraîneur
Motif						
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	
Motif						

RÉCLAMATIONS :	Reçu Chèque Numéro : <input type="text"/>
	sur Banque : .....
	de ..... €.
	SIGNATURES
	1 <sup>er</sup> Arb.
2 <sup>e</sup> Arb.	
3 <sup>e</sup> Arb.	
* Cap. A ou entraîneur	
* Cap. B ou entraîneur	

INCIDENTS		Motif .....		
ayant eu lieu avant la rencontre et qui feront pendant la rencontre et qui feront après l'objet d'un rapport				
Signature 1 <sup>er</sup> arbitre	Signature 2 <sup>e</sup> arbitre	Signature 3 <sup>e</sup> arbitre	Signature * Cap. A ou entraîneur	Signature * Cap. B ou entraîneur

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS				
	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 <sup>er</sup> arbitre	SCIARANI C.		VT920836	CHELLES BASKET COU...
2 <sup>e</sup> arbitre	NIVEAU V.		VT007107	CS MONTEREAU
3 <sup>e</sup> arbitre				
Marqueur	COLELLA V.		VT910972	VAUX- LE-PENIL BASKET
Aide marqueur				
Chronométrateur	HENAINE K.		BC088208	
Chronométrateur des tirs				
Délégué de club	MARIE-JUSTINE L.		JH866363	
Délégué aux officiels				
Délégué médical				
Commissaire				

\* Rayer la (les) mention(s) inutile(s)

## Rapport Incident

NIVEAU Valentin

Match PRM Vaux - Bussy (n°71)

21/01/2023

Arbitre 1 : Sciarani Catherine

Arbitre 2 : Niveau Valentin

Le 22/01/2023 à Combs la Ville,

***Pour ce rapport le joueur nommé « joueur A » est Mr GAIDIER Benjamin.***

Madame, Monsieur,

Me sentant pas en sécurité au moment de la rencontre (surtout en fin de rencontre), et vivant cette situation pour la première fois en tant qu'arbitre, je n'ai pas su prendre les bonnes décisions de gestion sur le moment. Après discussion avec mon président de CDO, il est essentiel de vous faire parvenir ce rapport pour des évènements inacceptables.

Au cours de la première mi-temps, j'ai sifflé une faute au joueur A, le joueur hurle pour contester et vient de façon très agressive contester la faute. Il est averti qu'à la prochaine contestation il sera sanctionné d'une faute technique. Peu de temps après, lors d'une nouvelle faute du joueur A, le joueur A conteste à nouveau de façon agressive, il est alors sanctionné d'une faute technique.

A la mi-temps, le joueur A1, vient me menacer et me propose d'aller dehors pour « régler nos comptes » et que j'étais « un arbitre de merde ». A ce moment-là, je me suis senti en insécurité et je n'ai pas osé lui mettre une disqualifiante.

Le joueur A a rejoué quelques minutes en fin de rencontre, sans incident à noter.

Une fois la rencontre terminée, le joueur est revenu à la table de marque pour m'agresser de façon verbale :

- Je vais te régler ton compte
- Je vais te retrouver

J'ai alors fait appel à la responsable de salle, qui n'est pas venue, mais les joueurs de l'équipe A sont intervenus pour que leur joueur rentre dans le vestiaire.

Il continue à m'insulter :

- Tu as besoin de quelqu'un pour te protéger
- Va niquer ta mère
- Je vais te retrouver

A ce moment-là, ma collègue me demandé si je souhaitais faire un rapport, sur le coup de l'émotion et vivant une situation telle pour la première fois j'ai préféré quitter le gymnase le

plus rapidement possible accompagné de joueur de Bussy qui m'ont proposé de m'accompagner jusqu'à ma voiture en sécurité.

Je suis conscient que nous aurions dû faire un rapport au moment de la rencontre et m'excuse pour cette erreur.

En espérant qu'un dossier disciplinaire pourra être ouvert.

Je reste à votre disposition pour plus de renseignement.

Sportivement,

NIVEAU Valentin

## Rapport Incident

SCIARANI Catherine

Match PRM Vaux - Bussy (n°71)

21/01/2023

Arbitre 1 : Sciarani Catherine

Arbitre 2 : Niveau Valentin

Suite à ma rencontre de ce samedi 21 janvier, je me permets de t'écrire ce mail face au comportement inacceptable d'un joueur de la rencontre (PRM 71).

Voici les faits :

Suite à une faute non sifflée (le joueur considérait qu'il y avait faute), le joueur A13 a fait une faute de frustration sur la possession suivante et a commencé à s'énerver auprès de mon collègue. (Je n'ai pas entendu ce qu'il s'est dit, je suis allée annoncer la faute). A la suite de cela, le joueur en question a contesté à nouveau et a donc pris une faute technique de la part de mon collègue.

A la mi-temps, le joueur Gaidier Benjamin vient voir mon collègue pour lui dire qu'il ne sait pas siffler, qu'il reste 20 min, qu'il profite et qu'ils se verraient à la fin... J'essaie de le calmer, je connaissais le personnage et je demande à son coach de venir le chercher, ce qui a été fait.

La deuxième mi-temps, on ne l'entend pas mais à la fin, il vient à nouveau voir mon collègue afin de lui demander de parler 10 min à l'écart de façon légèrement virulente. Mon collègue lui répond qu'il ne souhaite pas échanger avec lui. Le joueur lui dit "tu te pisses dessus maintenant, vas y viens...", ce à quoi mon collègue répond "peut-être que je me pisse dessus mais je ne parlerais pas avec toi", la conversation a continué dans ce sens en augmentant de ton. J'ai à nouveau fait appel à Charlie PLOQUIN, le coach pour qu'il vienne récupérer son joueur afin que la situation ne dégénère pas plus.

Je tiens à souligner que le ton et la façon d'être de ce joueur était très clairement menaçante et que nous avons tenu à ce que mon collègue soit raccompagné par des gens du public de Bussy saint Georges que je connaissais. (Le fait d'avoir besoin d'être raccompagné n'est pas normal et prouve que mon collègue a eu peur des représailles de MR GAIDIER). Ce comportement n'a rien à faire sur un terrain de basketball et cela peu importe si nous avons commis des erreurs ou non sur la rencontre.

Merci à toi de faire suite à mail, nous avons pleins de nouveaux arbitres et ce genre de comportement les fera fuir à coup sûr !!!

Te souhaitant bonne réception,

Catherine SCIARANI